



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

2023-2024

PASS
Région

MANUELS SCOLAIRES, CULTURE, SPORT, ...
GUIDE DES AVANTAGES
POUR LES JEUNES



2023-2024

PASS
Région

**GUIDE DES AVANTAGES
POUR LES JEUNES**

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



**BONS PLANS, JEUX, ACTUS,...
C'EST PAR ICI!**



**Suis-nous sur les réseaux sociaux pour être
au courant de toutes les actualités du Pass'Région :**
bons plans, concours, avantages, jeux,
questions/réponses...

@passregion



Instagram



TikTok



Facebook



Snapchat



QUAND ET COMMENT OBTENIR MON PASS'RÉGION ?

Je n'ai pas encore de Pass'Région



- > **Je commande ma carte sur l'appli mobile Pass'Région ou en ligne**, en indiquant le nom de mon établissement et ma filière
 - » à partir du 6/06/2023 et dès que je connais avec certitude le nom de mon établissement pour l'année 2023/2024.
- > **Je dois télécharger une photo** et définir **le code d'utilisation** de ma carte qui me sera demandé par les partenaires lors de l'utilisation de mes avantages.
- > A l'issue de ma commande, je dois **activer mon espace bénéficiaire** en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu.
 - » **Si j'ai moins de 15 ans**, la commande de la carte doit obligatoirement se faire avec mon responsable légal.
 - » **Si je suis lycéen et mon lycée de secteur est hors région Auvergne-Rhône-Alpes**, je coche la case « J'étudie dans un lycée public hors Auvergne-Rhône-Alpes » et je dois fournir un certificat de scolarité pour l'année 2023/2024.



J'ai déjà un Pass'Région



- > **Mon établissement s'occupe de tout :**
 - il revalide mes droits au Pass'Région pour l'année 2023/2024 et mes nouveaux avantages sont chargés à distance sur ma carte.
 - Le code d'utilisation de ma carte est inchangé** par rapport à l'année dernière.
- > **Si je suis lycéen et mon lycée de secteur est hors région Auvergne-Rhône-Alpes**, je me connecte à **mon espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass'Région ou en ligne** pour télécharger mon certificat de scolarité pour l'année 2023/2024.

MON ESPACE BÉNÉFICIAIRE

Je me connecte sur auvergnerhonealpes.fr/passregion ou sur l'**appli Pass'Région** pour accéder à tous mes services !



Consulter mes avantages

En consultant mes avantages sur mon espace bénéficiaire, je peux savoir combien il me reste pour chaque avantage auquel j'ai droit et ce qu'ils me permettent de faire.

Découvrir mes Bons Plans



Tout au long de l'année, je profite de bons plans proposés par **les partenaires du Pass'Région**.

Les bons plans sont disponibles dans mon espace bénéficiaire. Ils peuvent donner droit à des entrées gratuites, des réductions, des promotions, des tarifs préférentiels, des invitations à un évènement particulier, des visites accompagnées sur site, des animations spécifiques, des propositions de stages, des formations « découverte », des goodies et objets publicitaires de la structure ou de l'évènement proposé, etc...

Comment trouver les partenaires ?



Un cinéma partenaire proche de chez moi ? L'adresse de mon auto-école ?

Je peux géolocaliser les partenaires en ligne en utilisant les filtres de recherche (département, commune, type de partenaire, ...).

UN PROBLÈME ?

J'ai oublié mon code d'utilisation

En cas d'oubli du code d'utilisation de ma carte, je me rends dans **mon espace bénéficiaire** afin d'en définir un nouveau.

» Si je change de carte (à la suite du vol, de la perte, de la défectuosité de ma carte ou à la suite d'un changement d'établissement), je n'ai pas besoin de définir un code d'utilisation pour ma nouvelle carte : le code de ma précédente carte reste valide.

Perte, Vol ou Carte HS

J'ai perdu ma carte, on me l'a volée ou elle ne fonctionne plus :

- > Je me rends dans **mon espace bénéficiaire** afin de la déclarer perdue/volée/HS.
- > Je **vérifie bien mon adresse postale** et je la corrige si elle n'est pas à jour.
- > Une **nouvelle carte** me sera expédiée.

5€ seront prélevés sur l'un des avantages pour participer aux frais de refabrication de la carte. Le code d'utilisation de ma nouvelle carte est le même que celui de ma carte précédente.

Pour toute difficulté, je consulte la **FAQ** dans **mon espace bénéficiaire sur mon espace bénéficiaire**.

Je peux aussi contacter **l'assistance technique du Pass'Région** au **0810 559 559** (service facturé 0,06 €/min + coût habituel de la communication)

JE SUIS...

LYCÉEN EN FORMATION DE NIVEAU
BAC MAXIMUM¹
ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN
**LYCÉE GÉNÉRAL,
TECHNOLOGIQUE
OU PROFESSIONNEL**

public ou privé sous contrat, une MFR
ou une école de production.

**En enseignement général
ou technologique**

En première ou terminale STMG page 6

**En année d'entrée en formation
des BACS technologiques
STHR ou STAV** page 7

**En seconde, première, terminale
générales ou technologiques**
(autres que les sections citées précédemment) page 8

**En enseignement
professionnel** (hors apprentis) page 9

LYCÉEN EN FORMATION DE NIVEAU
POST - BAC²
ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN
**LYCÉE GÉNÉRAL,
TECHNOLOGIQUE
OU PROFESSIONNEL**

public ou privé sous contrat ou une MFR. page 10

APPRENTI^{*} EN FORMATION DE NIVEAU
CAP, BAC PRO
OU POST - BAC³
ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN
**CFA, MFR OU LYCÉE
PROFESSIONNEL**

*moins de 26 ans. page 11

AUTRES PUBLICS

(JEUNES DE 16 À 25 ANS)

JE SUIS INSCRIT :

**En établissement de
formations sanitaires et
sociales** agréé par la Région (hors statut salarié)

**En formation de niveau
CAP ou BAC** page 12

En formation Post-Bac page 13

En IEM

**En 1^{re} année d'une formation
de niveau CAP ou BAC**⁴ page 14

**En 2^e année ou terminale d'une
formation de niveau CAP ou BAC**⁴ page 15

**En IME & IMPRO,
Structure de placement
en hébergement avec inscription
en formation,
Centre de rééducation
professionnelle** page 16

**En mission locale
ou école de la 2^e chance** page 17

**Au CNED et je prépare un Bac Pro,
Général, Technologique
ou CAP** page 18

**Elève résidant en auvergne-rhône-alpes
mais dont le lycée public
de secteur hors région** page 19

ANNEXES

**PUBLICS
SPÉCIFIQUES** page 20

**Doublement de l'avantage
sport**

- > Jeunes filles pratiquant un sport de self-défense
- > Jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
- > Jeunes en situation de handicap

**PREMIER
EQUIPEMENT PRO** page 21
Formations éligibles et montant

- > **Montant versé en une fois**
À l'entrée en 1^{re} année de formation professionnelle ou technologique
- > **Montant versé en deux fois**
À l'entrée en 2^{de} Bac professionnel «famille de métiers» et à l'entrée en 1^{re} Bac professionnel de spécialisation

**MANUELS
SCOLAIRES** page 26
Mode d'emploi

- > Enseignement général ou technologique (hors première et terminale technologiques STMG)
- > Enseignement professionnel, première et terminale technologique STMG
- > Autres publics

¹ Exemples : CAP, Bac général, Bac technologique, Bac professionnel (y compris agricoles), CPJEPS, BPJEPS, 3^{es} prépa-métiers, 3^{es} ou 4^{es} agricoles, CIPPA, MLDS, classe relais, FCIL, mentions complémentaires, diplômes d'état de moniteur-éducateur, d'aide-soignant... - Hors apprentis.

² Exemples : BTS, classe préparatoire aux grandes écoles, mention complémentaire... - formations agricoles comprises - Hors apprentis.

³ CPJEPS, BPJEPS, Formations Agricoles comprises.

⁴ FCIL, mention complémentaire, diplôme d'état de moniteur-éducateur, diplôme d'état d'aide-soignant...

JE SUIS...

LYCÉEN EN FORMATION DE NIVEAU
BAC MAXIMUM¹
ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN
LYCÉE GÉNÉRAL,
TECHNOLOGIQUE
OU **PROFESSIONNEL**

public ou privé sous contrat, une MFR
ou une école de production.

**En enseignement général
ou technologique**

En première ou terminale STMG

**OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?**

auvergnerhonealpes.fr



AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT



MANUELS SCOLAIRES

Utilisables du 06/06/2023 au 31/05/2024

- > **Gratuité** des manuels scolaires. » **Mode d'emploi**
Possibilité d'un double jeu de livres en cas de situation de handicap.
Je dois me renseigner auprès de mon établissement.
- > **50€** pour l'achat de manuels scolaires complémentaires (livrets pratiques).
» **Possibilité de doublement** en cas de situation de handicap.



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos
(entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs » pour les élèves de première STMG,
35€ pour les élèves de terminales STMG.
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique Divercities
(musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
Ce montant est porté à **60€** pour :
 - > les jeunes atteints d'un handicap
 - > les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée
(affection de longue durée)
 - > les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser
à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site :
» www.cartedepeche.fr



PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

CET AVANTAGE S'ADRESSE :

- > **Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :**
200€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
500€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
Découvre les missions disponibles en te connectant à ton espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#).
- > **Aux brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers**, le montant de l'avantage est de **1000€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS.*
- > **Aux Sapeurs-Pompiers volontaires ou aux cadets de la Gendarmerie**, le montant de l'avantage est de **500€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS ou de mon association de cadets.*



SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- > **Coupons dépistage/prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

JE SUIS...

LYCÉEN EN FORMATION DE NIVEAU
BAC MAXIMUM'
ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN
LYCÉE GÉNÉRAL,
TECHNOLOGIQUE
OU **PROFESSIONNEL**

public ou privé sous contrat, une MFR
ou une école de production.

**En enseignement général
ou technologique**

**En année d'entrée en formation
des BACS technologiques
STHR ou STAV**

**OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?**

auvergnerhonealpes.fr



AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT



MANUELS SCOLAIRES

Utilisables du 06/06/2023 au 31/05/2024

- > **Gratuité** des manuels scolaires. » **Mode d'emploi**
Possibilité d'un double jeu de livres en cas de situation de handicap.
Je dois me renseigner auprès de mon établissement.



PREMIER EQUIPEMENT PROFESSIONNEL

Utilisables du 06/06/2023 au 31/05/2024

- > **150€ à 200€** (selon la formation) utilisables dans les **magasins partenaires** ou auprès de mon établissement de formation si celui-ci propose un service d'achat groupé de l'équipement professionnel. Les vêtements de travail, le matériel et l'outillage doivent être marqués au logo de la Région (marquage réalisé par le magasin ou l'établissement).

» [Liste des formations éligibles](#)



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle. Ce montant est porté à **60€** pour :
 - > les jeunes atteints d'un handicap
 - > les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
 - > les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site :
» www.cartedepeche.fr



PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

CET AVANTAGE S'ADRESSE :

- > **Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :**
200€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
500€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
Découvre les missions disponibles en te connectant à ton espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#).
- > **Aux brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers**, le montant de l'avantage est de **1000€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS.*
- > **Aux Sapeurs-Pompiers volontaires ou aux cadets de la Gendarmerie**, le montant de l'avantage est de **500€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS ou de mon association de cadets.*



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs », **35€** pour les élèves de terminales.
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique Divercities (musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- > **Coupons dépistage/prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

JE SUIS...

LYCÉEN EN FORMATION DE NIVEAU
BAC MAXIMUM¹
ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN
LYCÉE GÉNÉRAL,
TECHNOLOGIQUE
OU **PROFESSIONNEL**

public ou privé sous contrat, une MFR
ou une école de production.

**En enseignement général
ou technologique**

**En seconde, première, terminale
générales ou technologiques**
(autres que les sections citées p.3 et 4)

**OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?**

auvergnerhonealpes.fr



AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT



MANUELS SCOLAIRES

Utilisables du 06/06/2023 au 31/05/2024

- > **Gratuité** des manuels scolaires. » **Mode d'emploi**
Possibilité d'un double jeu de livres en cas de situation de handicap.
Je dois me renseigner auprès de mon établissement.



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs »,
35€ pour les élèves de terminales générales et technologiques.
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique Divercities (musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
- Ce montant est porté à **60€** pour :
- > les jeunes atteints d'un handicap
 - > les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
 - > les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site :
» www.cartedepeche.fr



PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass Région.

CET AVANTAGE S'ADRESSE :

- > **Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :**
200€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
500€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
Découvre les missions disponibles en te connectant à ton espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#).
- > **Aux brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers**, le montant de l'avantage est de **1000€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS.*
- > **Aux Sapeurs-Pompiers volontaires ou aux cadets de la Gendarmerie**, le montant de l'avantage est de **500€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS ou de mon association de cadets.*



SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- > **Coupons dépistage/prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

JE SUIS...

LYCÉEN EN FORMATION DE NIVEAU
BAC MAXIMUM¹
ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN
LYCÉE GÉNÉRAL,
TECHNOLOGIQUE
OU **PROFESSIONNEL**

public ou privé sous contrat, une MFR
ou une école de production.

**En enseignement
professionnel** (hors apprentis)

**OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?**

auvergnerhonealpes.fr



AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT



MANUELS SCOLAIRES

Utilisables du 06/06/2023 au 31/05/2024

- > **Gratuité** des manuels scolaires. » **Mode d'emploi**
Possibilité d'un double jeu de livres en cas de situation de handicap.
Je dois me renseigner auprès de mon établissement.
- > **50€** pour l'achat de manuels scolaires complémentaires (manuels techniques). Possibilité de doublement en cas de situation de handicap.



PREMIER EQUIPEMENT PROFESSIONNEL

Utilisables du 06/06/2023 au 31/05/2024

- > **50 € à 500 €** (selon la formation) utilisables dans les magasins partenaires ou auprès de mon établissement de formation si celui-ci propose un service d'achat groupé de l'équipement professionnel. Les vêtements de travail, le matériel et l'outillage doivent être marqués au logo de la Région (marquage réalisé par le magasin ou l'établissement).
- » **Liste des formations éligibles**



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
- Ce montant est porté à **60€** pour :
 - > les jeunes atteints d'un handicap
 - > les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
 - > les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site :
» www.cartedepêche.fr



PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

CET AVANTAGE S'ADRESSE :

- > **Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :**
200€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
500€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
Découvrez les missions disponibles en te connectant à ton espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#).
- > **Aux brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers**, le montant de l'avantage est de **1000€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS.*
- > **Aux Sapeurs-Pompiers volontaires ou aux cadets de la Gendarmerie**, le montant de l'avantage est de **500€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS ou de mon association de cadets.*



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs », **35€** pour les élèves de terminales professionnelles.
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- > **Coupons dépistage/prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

JE SUIS...

LYCÉEN EN FORMATION DE NIVEAU
POST - BAC²

ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN
LYCÉE GÉNÉRAL,
TECHNOLOGIQUE
OU **PROFESSIONNEL**

public ou privé sous contrat ou une MFR.

² Exemples : BTS, classe préparatoire aux grandes écoles, mention complémentaire... - formations agricoles comprises - Hors apprentis.

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs ».
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique Divercities (musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
- Ce montant est porté à **60€** pour :
- > les jeunes atteints d'un handicap
 - > les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
 - > les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site :
» www.cartedepeche.fr



PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

CET AVANTAGE S'ADRESSE :

- > **Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :**
200€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
500€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
Découvre les missions disponibles en te connectant à ton espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#).

- > **Aux brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers**, le montant de l'avantage est de **1000€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS.*
- > **Aux Sapeurs-Pompiers volontaires ou aux cadets de la Gendarmerie**, le montant de l'avantage est de **500€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS ou de mon association de cadets.*



SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- > **Coupons dépistage/prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

**OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?**

auvergnerhonealpes.fr



AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT

JE SUIS...

APPRENTI* EN FORMATION DE NIVEAU
CAP, BAC PRO
OU **POST - BAC³**
ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN
CFA, MFR OU **LYCÉE**
PROFESSIONNEL

*moins de 26 ans.



MANUELS SCOLAIRES ET PREMIER EQUIPEMENT PROFESSIONNEL

Si mon établissement a fait les démarches nécessaires auprès de la Région, je peux bénéficier, avec mon **Pass' Région**, d'une aide pour l'achat de mon équipement professionnel, de mes manuels scolaires ou de mon équipement de protection individuelle.

» Pour plus de renseignements, je dois contacter mon établissement.



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

> **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.

Ce montant est porté à **60€** pour :

- > les jeunes atteints d'un handicap
- > les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
- > les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site :
» www.cartedepeche.fr



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs ».
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique Divercities (musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- > **Coupons dépistage/prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?

auvergnerhonealpes.fr



AUTRES PUBLICS

(JEUNES DE 16 À 25 ANS)

JE SUIS INSCRIT

En établissement de formations sanitaires et sociales

agrée par la Région (hors statut salarié)

En formation de niveau CAP ou BAC

OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?

auvergnerhonealpes.fr



AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT



MANUELS SCOLAIRES

Utilisables du 06/06/2023 au 31/05/2024

- > **70€** pour l'achat de manuels scolaires.
Ce montant peut être doublé en cas de situation de handicap.
Renseigne-toi sur sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#).



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs ».
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique [Diversity](#) (musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
Ce montant est porté à **60€** pour :
 - > les jeunes atteints d'un handicap
 - > les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
 - > les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site :
» www.cartedepeche.fr



PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

CET AVANTAGE S'ADRESSE :

- > **Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :**

200€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,

500€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.

Découvre les missions disponibles en te connectant à ton espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#).

- > **Aux brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers**, le montant de l'avantage est de **1000€**.

» Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS.

- > **Aux Sapeurs-Pompiers volontaires ou aux cadets de la Gendarmerie**, le montant de l'avantage est de **500€**.

» Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS ou de mon association de cadets.



SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)

- > **Coupons dépistage/prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AUTRES
PUBLICS

(JEUNES DE 16 À 25 ANS)

JE SUIS INSCRIT

En établissement de
formations sanitaires
et sociales

agrée par la Région (hors statut salarié)

En formation post-BAC

OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?

auvergnerhonealpes.fr


AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs ».
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique Divercities (musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
- Ce montant est porté à **60€** pour :
- > les jeunes atteints d'un handicap
 - > les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
 - > les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site :
» www.cartedepeche.fr



PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass' Région.

CET AVANTAGE S'ADRESSE :

- > **Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :**
200€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
500€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.
Découvre les missions disponibles en te connectant à ton espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass' Région ou [en ligne](#).

- > **Aux brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers**, le montant de l'avantage est de **1000€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS.*
- > **Aux Sapeurs-Pompiers volontaires ou aux cadets de la Gendarmerie**, le montant de l'avantage est de **500€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS ou de mon association de cadets.*



SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- > **Coupons dépistage/prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AUTRES PUBLICS

(JEUNES DE 16 À 25 ANS)

JE SUIS INSCRIT

En IEM

En 1^{re} année d'une formation de niveau CAP ou BAC

(FCIL, mention complémentaire, diplôme d'État de moniteur éducateur, diplôme d'État d'aide-soignant...)

OÙ UTILISER MES AVANTAGES ?

auvergnerhonealpes.fr



AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT



MANUELS SCOLAIRES

Utilisables du 06/06/2023 au 31/05/2024

- > **100€** pour l'achat de manuels scolaires.
Ce montant peut être doublé en cas de situation de handicap. Renseigne-toi sur sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#).



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs ».
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
Ce montant est porté à **120€** pour les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense.



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site :
» www.cartedepeche.fr



PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

CET AVANTAGE S'ADRESSE :

- > **Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :**

200€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,

500€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.

Découvre les missions disponibles en te connectant à ton espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#).

- > **Aux brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers**, le montant de l'avantage est de **1000€**.

» Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS.

- > **Aux Sapeurs-Pompiers volontaires ou aux cadets de la Gendarmerie**, le montant de l'avantage est de **500€**.

» Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS ou de mon association de cadets.



SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)

- > **Coupons dépistage/prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AUTRES PUBLICS

(JEUNES DE 16 À 25 ANS)

JE SUIS INSCRIT

En IEM

En 2^e année ou terminale d'une formation de niveau CAP ou BAC

(FCIL, mention complémentaire, diplôme
d'État de moniteur éducateur, diplôme
d'État d'aide-soignant...)

OÙ UTILISER MES AVANTAGES ?

auvergnerhonealpes.fr



AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT



MANUELS SCOLAIRES

Utilisables du 06/06/2023 au 31/05/2024

- > **50€** pour l'achat de manuels scolaires.
Ce montant peut être doublé en cas de situation de handicap.
Renseigne-toi sur l'appli mobile Pass Région ou [en ligne](#).



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs ».
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique [Divercities](#) (musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
Ce montant est porté à **120€** pour les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense.



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site :
» www.cartedepeche.fr



PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass Région.

CET AVANTAGE S'ADRESSE :

> Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :

- 200€** pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
- 500€** pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.

Découvre les missions disponibles en te connectant à ton espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass Région ou [en ligne](#).

> Aux brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers, le montant de l'avantage est de **1000€**.

» Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS.

> Aux Sapeurs-Pompiers volontaires ou aux cadets de la Gendarmerie, le montant de l'avantage est de **500€**.

» Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS ou de mon association de cadets.



SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- > **Coupons dépistage/prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AUTRES PUBLICS

(JEUNES DE 16 À 25 ANS)

JE SUIS INSCRIT

En IME & IMPRO, Structure de placement en hébergement avec inscription en formation*, Centre de rééducation professionnelle

*Y compris préparant un CAP ou BAC pro

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs ».
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique Diversity (musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
- Ce montant est porté à **120€** pour les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense.



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site : www.cartedepeche.fr



PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass' Région.

CET AVANTAGE S'ADRESSE :

- > **Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :**

200€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,

500€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.

Découvre les missions disponibles en te connectant à ton espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass' Région ou [en ligne](#).

- > **Aux brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers**, le montant de l'avantage est de **1000€**.

» Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS.

- > **Aux Sapeurs-Pompiers volontaires ou aux cadets de la Gendarmerie**, le montant de l'avantage est de **500€**.

» Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS ou de mon association de cadets.



SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- > **Coupons dépistage/prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

OÙ UTILISER MES AVANTAGES ?

auvergnerhonealpes.fr



AUTRES PUBLICS

(JEUNES DE 16 À 25 ANS)

JE SUIS INSCRIT

En mission locale
ou école de la 2^e chance

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs ».
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique Diversitycities (musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
- Ce montant est porté à **60€** pour :
- > les jeunes atteints d'un handicap
 - > les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
 - > les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site : www.cartedepeche.fr



PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass' Région.

CET AVANTAGE S'ADRESSE :

- > **Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :**
200€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,
500€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.

Découvre les missions disponibles en te connectant à ton espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass' Région ou [en ligne](#).

- > **Aux brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers**, le montant de l'avantage est de **1000€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS.*
- > **Aux Sapeurs-Pompiers volontaires ou aux cadets de la Gendarmerie**, le montant de l'avantage est de **500€**.
» *Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS ou de mon association de cadets.*



SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- > **Coupons dépistage/prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

OÙ UTILISER MES AVANTAGES ?

auvergnerhonealpes.fr



AUTRES PUBLICS

(JEUNES DE 16 À 25 ANS)

JE SUIS INSCRIT

Au **CNED*** et je prépare un **Bac Pro****, **Général**, **Technologique** ou **CAP**

*En cours réglementés, domicilié en Auvergne-Rhône-Alpes.

**Filières agricoles comprises.

OÙ UTILISER MES AVANTAGES ?

auvergnerhonealpes.fr



AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT



MANUELS SCOLAIRES

Utilisables du 06/06/2023 au 31/05/2024

- > **100€** si je suis en **seconde générale ou technologique**
- > **70€** si je suis en **première ou terminale générales ou technologiques**
- > **100€** si je suis en **première année de CAP** (y compris agricole) ou en **seconde BAC pro** (y compris agricole)
- > **50€** si je suis en **deuxième année de CAP** (y compris agricole) ou en **première ou terminale BAC pro** (y compris agricole).

Ces montants peuvent être doublés en cas de situation de handicap. Renseigne-toi sur sur l'appli mobile Pass'Région ou en ligne.



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.

Ce montant est porté à **60€** pour :

- > les jeunes atteints d'un handicap
- > les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
- > les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site : [» www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)



PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass'Région.

CET AVANTAGE S'ADRESSE :

- > **Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :**

200€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,

500€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.

Découvre les missions disponibles en te connectant à ton espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass'Région ou [en ligne](#).

- > **Aux brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers**, le montant de l'avantage est de **1000€**.

» Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS.

- > **Aux Sapeurs-Pompiers volontaires ou aux cadets de la Gendarmerie**, le montant de l'avantage est de **500€**.

» Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS ou de mon association de cadets.



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs ».
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique **Diversity** (musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)
- > **Coupons dépistage/prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

AUTRES
PUBLICS

(JEUNES DE 16 À 25 ANS)

JE SUIS

Elève résidant en auvergne-rhône-alpes
mais dont
**le lycée public de secteur
est hors région**

AVANTAGES AUXQUELS J'AI DROIT



CULTURE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **5 places** de cinéma à **1€** l'entrée.
- > **30€** pour l'achat d'une place de spectacle ou de concert.
- > **Accès gratuit et illimité** aux musées et expos (entrées, visites guidées, conférences, ateliers).
- > **15€** pour l'achat de livres « loisirs ».
- > **1 an d'abonnement** à la plateforme culturelle numérique Divercities (musique, jeux vidéo, documentaires,...).



SPORT

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour l'achat d'une licence sportive annuelle.
- Ce montant est porté à **60€** pour :
- > les jeunes atteints d'un handicap
 - > les jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée (affection de longue durée)
 - > les jeunes filles pratiquant un sport de self-défense



CHASSE ET PÊCHE

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **30€** pour le passage ou la validation annuelle d'un permis de chasser à valoir auprès d'une fédération départementale de chasseurs.
- > **30€** pour l'achat d'une carte de pêche annuelle sur le site : www.cartedepeche.fr



PERMIS DE CONDUIRE B

Utilisable dans les 24 mois qui suivent le chargement de l'avantage sur le Pass' Région.

CET AVANTAGE S'ADRESSE :

- > **Aux jeunes qui réalisent une mission d'engagement volontaire :**

200€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 35h,

500€ pour les jeunes qui auront réalisé une mission d'engagement volontaire de 80h.

Découvre les missions disponibles en te connectant à ton espace bénéficiaire sur l'appli mobile Pass' Région ou [en ligne](#).

- > **Aux brevetés Jeunes Sapeurs-Pompiers**, le montant de l'avantage est de **1000€**.

» Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS.

- > **Aux Sapeurs-Pompiers volontaires ou aux cadets de la Gendarmerie**, le montant de l'avantage est de **500€**.

» Pour en bénéficier, je me rapproche de mon SDIS ou de mon association de cadets.

SANTÉ

Utilisables du 01/09/2023 au 30/06/2024

- > **60€** pour me former aux gestes de premiers secours (formation PSC1)

- > **Coupons dépistage/ prévention** pour réaliser gratuitement et de façon anonyme des actes médicaux (analyses médicales, consultations médicales) dans le cadre d'un accès à la contraception.

OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?
auvergnerhonealpes.fr


PUBLICS SPÉCIFIQUES

DOUBLEMENT DE L'AVANTAGE SPORT

JEUNES FILLES PRATIQUANT UN SPORT DE SELF-DÉFENSE

Fédérations éligibles :

- > Aïkido, aïkidobudo et affinitaires
- > Aïkido et budo
- > Arts martiaux chinois
- > Boxe anglaise
- > Judo, jujitsu
- > Kendo et disciplines associées
- > Karaté et disciplines associées
- > Kick boxing, muay thaï et disciplines associées
- > Lutte
- > Savate, boxe française et disciplines associées
- > Taekwondo et disciplines associées
- > Et toutes les fédérations sportives agréées par le ministère en charge des sports dont les clubs proposent une activité de formation au self défense pour les filles.

» **Si les jeunes filles sont atteintes d'un handicap, les 60 € peuvent être doublés sur demande auprès de la Région.**

Pour demander le doublement, suivre la procédure ci-contre.

Le club débite 60 € au moment de la transaction et répercutera cette réduction sur le prix de la licence. Le doublement des 30 € s'applique automatiquement au moment de la transaction faite par le club.

JEUNES SE VOYANT PRESCRIRE UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE ADAPTÉE (affection de longue durée) ET JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le doublement est réservé aux jeunes se voyant prescrire une activité physique adaptée dans le cadre d'une affection de longue durée et aux jeunes justifiant d'un handicap.

POUR EN BÉNÉFICIER :

> J'en fais la demande par mail à

jeunesse@auvergnerhonealpes.fr en précisant :

- > Mes nom et prénom
- > Ma date de naissance
- > Mon numéro de dossier inscrit sur mon Pass' Région

> Je joins à ce mail une copie de l'un de ces justificatifs attestant de ma situation de handicap :

- > Notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- > Attestation d'Allocation d'Education Enfant Handicapé (AEEH)
- > Certificat médical attestant un trouble de santé invalidant
- > Attestation d'Affections de Longue Durée (ALD)

DOUBLEMENT DE L'AVANTAGE MANUELS SCOLAIRES

JEUNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si je bénéficie d'un crédit sur mon Pass' Région pour l'achat de mes manuels scolaires, je peux déposer une demande de doublement de mon crédit auprès de la Région, selon la procédure suivante :

JE DÉPOSE MA DEMANDE PAR MAIL À :

> jeunesse@auvergnerhonealpes.fr en précisant :

- > Mes nom et prénom
- > Ma date de naissance
- > Mon numéro de dossier inscrit sur mon Pass' Région

> Je joins à ce mail une copie de l'un de ces justificatifs attestant de ma situation de handicap :

- > Notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)
- > Attestation d'Allocation d'Education Enfant Handicapé (AEEH)
- > Certificat médical attestant un trouble de santé invalidant
- > Certificat médical justifiant le double jeu de manuels scolaires
- > Attestation d'Affections de Longue Durée (ALD)

Le doublement de l'avantage manuels scolaires peut servir à l'achat d'un deuxième jeu de livres ou de supports éducatifs adaptés. Si mes manuels scolaires m'ont été fournis gratuitement dans mon établissement, je peux demander un deuxième jeu de manuels. » Je m'adresse directement à mon établissement.

PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

LISTE DES FORMATIONS ÉLIGIBLES ET MONTANT : 1^{RE} ANNÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CAP, BP4, BP5, BAPAA, BMA, TH NIV IV, CS)
(Montant versé en une fois, à l'entrée en formation)

DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT	DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT	DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT
BAC PRO	MODELISATION ET PROTOTYPAGE 3D	150 €	BAC PRO	REPARATION DES CARROSSERIES	230 €	BMA	ARTS GRAPHIQUES OPTION B: DECOR PEINT	200 €
BAC PRO	ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	100 €	BAC PRO	CONSTRUCTION DES CARROSSERIES	150 €	BMA	EBENISTE	200 €
BAC PRO	BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION	150 €	BAC PRO	TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	200 €	BMA	ART DE LA DENTELLE OPTION FUSEAUX	150 €
BAC PRO	TRAITEMENTS DES MATERIAUX	100 €	BAC PRO	SYSTEMES NUMERIQUES	150 €	BMA	FERRONNIER D'ART	250 €
BAC PRO	FONDERIE	100 €	BAC PRO	CONDUCTEUR TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES	70 €	BAC PRO	METIERS DU FROID ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	200 €
BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART - FACTEUR D'ORGUES OPTION ORGANIER	230 €	BAC PRO	TRANSPORT FLUVIAL	150 €	BAC PRO	METIERS DE L'ELECTRICITE ET SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES	150 €
BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART - FACTEUR D'ORGUES OPTION TUYAUTIER	230 €	BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION COMMUNICATION VISUELLE PLURI-MEDIA	250 €	BAC PRO AGRICOLE	AGRO EQUIPEMENTS	200 €
BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION VERRERIE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE	200 €	BAC PRO	PHOTOGRAPHIE	400 €	BAC PRO AGRICOLE	AGRO EQUIPEMENTS	200 €
BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION METIERS DE L'ENSEIGNE ET DE LA SIGNALÉTIQUE	200 €	BAC PRO	ANIMATION ENFANCE PERSONNES AGEES	150 €	BAC PRO AGRICOLE	CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE	200 €
BAP PRO	PLASTIQUES ET COMPOSITES	150 €	BAC PRO	ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE	200 €	BAC PRO AGRICOLE	PRODUCTIONS HORTICOLES	200 €
BAC PRO	INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE, CLIMATISATION ET ENERGIES RENOUVELABLES	200 €	BAC PRO	OPTIQUE LUNETTERIE	200 €	BAC PRO AGRICOLE	PRODUCTIONS (2NDE PRO AG)	200 €
BAC PRO	MAINTENANCE ET EFFICACITE ENERGETIQUE	200 €	BAC PRO	TECHNICIEN EN APPAREILLAGE ORTHOPEDIQUE	150 €	BAC PRO AGRICOLE	CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE VITI VINICOLE	200 €
BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION MARCHANDISAGE VISUEL	250 €	BAC PRO	TECHNICIEN EN PROTHESE DENTAIRE	400 €	BAC PRO AGRICOLE	CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES	200 €
BAC PRO	METIERS ET ARTS DE LA PIERRE	200 €	BAC PRO	PERRUQUIER POSTICHEUR	500 €	BAC PRO AGRICOLE	TECHNICIEN CONSEIL VENTE ANIMALERIE	150 €
BAC PRO	OUVRAGES BATIMENT ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE	250 €	BAC PRO	ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	400 €	BAC PRO AGRICOLE	TECHNICIEN EN EXPERIMENTATIONS ANIMALES (SEC PRO AG)	150 €
BAC PRO	TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS	200 €	BAC PRO	METIERS DE LA COIFFURE	400 €	BAC PRO AGRICOLE	CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FELIN	200 €
BAC PRO	TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	200 €	BAC PRO	HYGIENE - ENVIRONNEMENT	150 €	BAC PRO AGRICOLE	CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE	500 €
BAC PRO	TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATERIAUX ASSOCIES	150 €	BAC PRO	ENVIRONNEMENT NUCLEAIRE	100 €	BAC PRO AGRICOLE	TECHNICIEN EN EXPERIMENTATION ANIMALE	150 €
BAC PRO	METIERS DU PRESSING ET DE LA BLANCHISSERIE	150 €	BAC PRO	GESTION DES POLLUTIONS ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	200 €	BAC PRO AGRICOLE	CONDUITE DE PRODUCTIONS AQUACOLES	200 €
BAC PRO	MISE EN ŒUVRE DES MATERIAUX OPTION INDUSTRIES TEXTILES	100 €	BAC PRO	HYGIENE PROPRETE STERILISATION	200 €	BAC PRO AGRICOLE	GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE	350 €
BAC PRO	ARTISANAT ET METIERS D'ART OPTION TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT	200 €	BAC PRO	TECHNIQUES D'INTERVENTIONS SUR INSTALLATIONS NUCLEAIRES	150 €			
BAC PRO	METIERS DE LA MODE - VETEMENTS	150 €	BAC PRO	METIERS DE LA SECURITE	180 €			
BAC PRO	METIERS DU CUIR OPTION CHAUSSURES	150 €	BMA	ARMURERIE (FABRICATION ET REPARATION)	230 €			
BAC PRO	METIERS DU CUIR OPTION MAROQUINERIE	200 €	BMA	BIJOUTERIE OPT BIJOUTERIE JOAILLERIE	400 €			
BAC PRO	METIERS DU CUIR OPTION SELLERIE GARNISSAGE	150 €	BMA	BIJOUTERIE OPT BIJOUTERIE SERTISSAGE	400 €			
BAC PRO	MAINTENANCE NAUTIQUE	150 €	BMA	BIJOUTERIE OPT BIJOUTERIE POLISSAGE FINITION	400 €			
BAC PRO	MAINTENANCE DES VEHICULES TOUTES OPTIONS	150 €	BMA	VERRIER-DECORATEUR	200 €			
BAC PRO	AERONAUTIQUE TOUTES OPTIONS	230 €	BMA	SOUFFLEUR DE VERRE	250 €			
BAC PRO	REPARATION DES CARROSSERIES	230 €	BMA	GRAVURE SUR PIERRE	200 €			
			BMA	ARTS GRAPHIQUES OPTION A: SIGNALÉTIQUE	200 €			

PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

LISTE DES FORMATIONS ÉLIGIBLES ET MONTANT : 1^{RE} ANNÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CAP, BP4, BP5, BAPAA, BMA, TH NIV IV, CS)
(Montant versé en une fois, à l'entrée en formation)

DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT	DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT	DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT
BAC PRO AGRICOLE	FORET	400 €	BP4 AGRICOLE	EDUCATEUR CANIN	400 €	CAP	CONSTRUCTEUR DE RESEAUX DE CANALISATIONS DES TRAVAUX PUBLICS	150 €
BAC PRO AGRICOLE	NATURE JARDIN PAYSAGE FORET (2NDE PRO AG)	400 €	BP4 AGRICOLE	RESPONSABLE D'ENTREPRISE HIPPIQUE	200 €	CAP	CONDUCTEUR D'ENGINS TRAVAUX PUBLICS ET CARRIERES	150 €
BAC PRO AGRICOLE	AMENAGEMENTS PAYSAGERS	350 €	BP4 AGRICOLE	RESPONSABLE DES CHANTIERS FORESTIERS	350 €	CAP	CONSTRUCTEUR DE ROUTES ET D'AMENAGEMENTS URBAINS	150 €
BAC PRO AGRICOLE	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN PRODUITS DE JARDIN	150 €	BP4 AGRICOLE	AMENAGEMENTS PAYSAGERS	350 €	CAP	GRAVEUR SUR PIERRE	50 €
BAC PRO AGRICOLE	CONSEIL VENTE (SEC PRO AG)	150 €	BP4 AGRICOLE	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	150 €	CAP	MACON	160 €
BAC PRO AGRICOLE	ALIMENTATION BIO-INDUSTRIE LABORATOIRE	150 €	TH NIV IV	TECHNICIEN AGRICOLE	200 €	CAP	COUVREUR	160 €
BAC PRO AGRICOLE	LABORATOIRE CONTRÔLE QUALITE	150 €	TH NIV IV	TECHNICIEN JARDINS ESPACES VERTS	350 €	CAP	TAILLEUR DE PIERRE	200 €
BAC PRO AGRICOLE	TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ALIMENTATION (PRODUITS ALIMENTAIRES ET BOISSONS)	150 €	TH NIV IV	ELEVEUR	200 €	CAP	MARBRIER DU BATIMENT ET DE LA DECORATION	150 €
BAC PRO AGRICOLE	SERVICES AUX PERSONNES ET AUX TERRITOIRES (2NDE PRO AG)	250 €	CAP	CONDUCTEUR INSTALLATIONS DE PRODUCTION	150 €	CAP	CONSTRUCTEUR D'OUVRAGES EN BETON ARME	160 €
BAC PRO AGRICOLE	SERVICES AUX PERSONNES ET ANIMATION DANS LES TERRITOIRES	250 €	CAP	PROPRETE DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN, COLLECTE ET RECYCLAGE	150 €	CAP	STAFFEUR ORNEMANISTE	150 €
BAC TECHNO	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE/SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES DE LABORATOIRE	150 €	CAP	PRODUCTION SERVICE EN RESTAURATIONS	250 €	CAP	MONTEUR EN INSTALLATIONS SANITAIRES	200 €
BAC TECHNO	SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE/BIOCHIMIE BIOLOGIE BIOTECHNOLOGIE	150 €	CAP	CHARCUTIER-TRAITEUR	200 €	CAP	MENUISIER ALUMINIUM VERRE	200 €
BAC TECHNO	HOTELLERIE	150 €	CAP	CUISINE	200 €	CAP	CARRELEUR MOSAISTE	150 €
BAC TECHNO	STHR SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'HOTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	150 €	CAP	BOULANGER	150 €	CAP	METIERS DU PLATRE ET DE L'ISOLATION	160 €
BAC TECHNO AGRICOLE	STAV SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE L'AGRONOMIE ET DU VIVANT : AGRONOMIE - ALIMENTATION - ENVIRONNEMENT - TERRITOIRES	200 €	CAP	CHOCOLATIER CONFISEUR	200 €	CAP	PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT	160 €
BP4 AGRICOLE	AGROEQUIPEMENT CONDUITE ET MAINTENANCE DES MATERIELS	200 €	CAP	CONDUITE DE SYSTEMES INDUSTRIELS OPTION AGROALIMENTAIRE	100 €	CAP	CANNAGE ET PAILLAGE AMEUBLEMENT	160 €
BP4 AGRICOLE	RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE	200 €	CAP	BOUCHER	250 €	CAP	LUTHERIE	230 €
BP4 AGRICOLE	CONDUCTEUR DE MACHINES AGRICOLES	150 €	CAP	PATISSIER	200 €	CAP	ARTS DU BOIS OPTION A : SCULPTEUR ORNEMANISTE	250 €
BP4 AGRICOLE	RESPONSABLE D'ATELIER DE PRODUCTIONS HORTICOLES	200 €	CAP	CREMIER-FROMAGER	200 €	CAP	ARTS DU BOIS OPTION B : TOURNEUR	250 €
BP4 AGRICOLE	RESPONSABLE DE PRODUCTIONS LEGUMIERES, FRUITIERES, FLORALES ET DE PEPINIERS	200 €	CAP	CONDUITE SYST INDUS OPT PRODUCTION TRANSFORMATION METAUX	100 €	CAP	ARTS DU BOIS OPTION C : MARQUETEUR	250 €
			CAP	ART ET TECHNIQUE BIJOUTERIE JOAILLERIE OPT BIJOUTERIE JOAILLERIE	400 €	CAP	ENCADREUR	150 €
			CAP	ARTS TECH BIJOUTERIE JOAILLERIE OPT BIJOUTERIE SERTISSAGE	400 €	CAP	VANNERIE	150 €
			CAP	ARTS TECH BIJOUTERIE JOAILLERIE OPT POLISSAGE FINITION	400 €	CAP	CHARPENTIER BOIS	200 €
			CAP	ART TECHNIQUE VERRE OPTION DECORATEUR	150 €	CAP	MENUISIER FABRICANT	200 €
			CAP	ART DU VERRE ET DU CRISTAL	250 €	CAP	MENUISIER INSTALLATEUR	200 €
			CAP	SOUFFLEUR DE VERRE OPTION ENSEIGNE LUMINEUSE	150 €	CAP	CONDUCTEUR-OPERATEUR DE SCIERIE	150 €
			CAP	PLASTURGIE	150 €	CAP	EBENISTE	250 €
			CAP	PLASTIQUES ET COMPOSITES	230 €	CAP	METIERS DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES OPTION B PRESSING	150 €
			CAP	FROID ET CLIMATISATION	200 €	CAP	METIERS DE L'ENTRETIEN DES TEXTILES OPTION A BLANCHISSERIE	150 €
			CAP	MONTEUR EN INSTALLATIONS THERMIQUES	200 €	CAP	ART DE LA DENTELLE OPTION FUSEAUX	150 €
			CAP	INTERVENTIONS EN MAINTENANCE TECHNIQUE DES BATIMENTS	200 €	CAP	METIERS DE LA MODE - VETEMENT FLOU	130 €

PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

LISTE DES FORMATIONS ÉLIGIBLES ET MONTANT : 1^{RE} ANNÉE DE FORMATION PROFESSIONNELLE (CAP, BP4, BP5, BAPAAAT, BMA, TH NIV IV, CS)
(Montant versé en une fois, à l'entrée en formation)

DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT	DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT	DIPLÔME	INTITULÉ	MONTANT
CAP	MODE ET CHAPELLETERIE	100 €	CAP	REALISATIONS INDUSTRIELLES EN CHAUDRONNERIE OU SOUDAGE	200 €	CAPA	JARDINIER PAYSAGISTE	350 €
CAP	TAPISSIER-TAPISSIERE D'AMEUBLEMENT EN SIEGE	150 €	CAP	FERRONNIER D'ART	150 €	CAPA	OPERATEUR EN INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES SPE CONDUITE DE MACHINES	150 €
CAP	TAPISSIER-TAPISSIERE D'AMEUBLEMENT EN DECOR	150 €	CAP	ELECTRICIEN	150 €	CAPA	OPERATEUR EN INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES SPE TRANSFORMATION DE PRODUITS ALIMENTAIRES	150 €
CAP	METIERS DE LA MODE - VETEMENT TAILLEUR	130 €	CAP	AGENT ACCUEIL ET CONDUITE ROUTIERE	70 €	CAPA	SERVICES AUX PERSONNES ET VENTE EN ESPACE RURAL	200 €
CAP	CORDONNIER BOTTIER	150 €	CAP	CONDUCTEUR LIVREUR MARCHANDISE	150 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE LA CONDUITE ET ENTRETIEN DES ENGINS AGRICOLES	200 €
CAP	FOURRURE	100 €	CAP	TRANSPORT FLUVIAL	150 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE LA VIGNE ET DU VIN TRAVAUX DE LA CAVE	200 €
CAP	MAROQUINERIE	200 €	CAP	OPERATEUR LOGISTIQUE	150 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE LA VIGNE ET DU VIN TRAVAUX DE LA VIGNE	200 €
CAP	SELLERIE GENERALE	150 €	CAP	OPERATEUR SERVICE RELATION CLIENT LIVRAISON	70 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE PRODUCTIONS HORTICOLES SPECIALITE ARBORICULTURE FRUITIERE	200 €
CAP	VETEMENT DE PEAU	150 €	CAP	EMPLOYE POLYVALENT DU COMMERCE	100 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE PRODUCTIONS HORTICOLES SPECIALITE HORTICULTURE ORNEMENTALE LEGUMIERE	200 €
CAP	CORDONNERIE MULTISERVICE	150 €	CAP	FLEURISTE	100 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE LA PRODUCTION ANIMALE / ELEVAGE DE PORC OU DE VOLAILLE	200 €
CAP	CONDUITE SYSTEMES INDUSTRIELS OPT FABRICATION - ASSEMBLAGE	100 €	CAP	POISSONNIER	300 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE LA PRODUCTION ANIMALE / ELEVAGE DE RUMINANTS	200 €
CAP	INSTRUMENTS COUPANTS ET DE CHIRURGIE	100 €	CAP	METIERS DE LA GRAVURE OPTION C : GRAVURE EN MODELE	150 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE LA PRODUCTION ANIMALE / POLYCULTURE ELEVAGE	200 €
CAP	DECOLLETAGE : OPERATEUR REGLEUR EN DECOLLETAGE	150 €	CAP	METIERS DE LA GRAVURE OPTION D : MARQUAGE POINCONNAGE	150 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX DE L'ELEVAGE CANIN ET FELIN	200 €
CAP	AGENT VERIFICATEUR APPAREILS EXTINCTION	150 €	CAP	SERIGRAPHIE INDUSTRIELLE	100 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX FORESTIERS CONDUITE DES MACHINES FORESTIERES	350 €
CAP	TRANSPORT PAR CABLES ET REMONTEES MECANIQUES	250 €	CAP	SIGNALTIQUE ET DECOR GRAPHIQUE	200 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX FORESTIERS TRAVAUX DE BUCHERONNAGE	350 €
CAP	ARMURERIE (FABRICATION ET REPARATION)	250 €	CAP	ARTS DE LA RELIURE	150 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX FORESTIERS TRAVAUX DE SYLVICULTURE	350 €
CAP	HORLOGERIE	150 €	CAP	PROTHESE DENTAIRE	50 €	BP5 AGRICOLE	TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS SPECIALITE TRAVAUX DE CREATION ET D'ENTRETIEN	350 €
CAP	MAINTENANCE MATERIELS OPT TRACTEURS MATERIELS AGRICOLES	150 €	CAP	ORTHO-PROTHESISTE	300 €	BP5 AGRICOLE	TRANSFORMATIONS ALIMENTAIRES TRANSFORMATION DES VIANDES	150 €
CAP	MAINTENANCE MATERIELS OPT MAT TRAVAUX PUBLICS MANUTENTION	150 €	CAP	PODO-ORTHESISTE	150 €	BP5 AGRICOLE	TRANSFORMATIONS ALIMENTAIRES TRANSFORMATION DU LAIT	150 €
CAP	MAINTENANCE MATERIELS OPTI MATERIELS PARCS ET JARDINS	150 €	CAP	ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE	150 €	BP5 AGRICOLE	TRANSFORMATIONS ALIMENTAIRES TRANSFORMATION DES PRODUITS ALIMENTAIRES	150 €
CAP	MAINTENANCE DE VEHICULES OPTION VP	150 €	CAP	COMMERCIALISATION ET SERVICES EN HCR	200 €	TH NIV IV	AUXILIAIRE SPECIALISE VETERINAIRE	200 €
CAP	MAINTENANCE DE VEHICULES OPTION VI	150 €	CAP	METIERS DE LA COIFFURE	400 €	BAPAAAT	TOUTES OPTIONS (BIQUALIFICATION)	150 €
CAP	MAINTENANCE DE VEHICULES OPTION MOTOCYCLES	150 €	CAP	ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	400 €	CS	CERTIFICAT TOILETTEUR CANIN	400 €
CAP	REPARATION ENTRETIEN DES EMBARICATIONS DE PLAISANCE	150 €	CAP	AGENT DE PROPETE ET D'HYGIENE	200 €			
CAP	MAINTENANCE SUR SYSTEMES D'ALERONEFS	230 €	CAP	AGENT DE SECURITE	180 €			
CAP	AERONAUTIQUE	230 €	CAPA	AGRICULTURES DES REGIONS CHAUDES	200 €			
CAP	PEINTRE AUTO	150 €	CAPA	METIERS DE L'AGRICULTURE – TOUS SUPPORTS	200 €			
CAP	OUTILLAGES EN MOULES METALLIQUES	150 €	CAPA	LAD CAVALIER D'ENTRAINEMENT	200 €			
CAP	SERRURIER METALLIER	200 €	CAPA	MARECHAL FERRANT	500 €			
CAP	PEINTURE EN CARROSSERIE	230 €	CAPA	PALEFRENIER SOIGNEUR	500 €			
CAP	CARROSSERIE REPARATION	230 €	CAPA	TRAVAUX FORESTIERS	350 €			

PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

LISTE DES FORMATIONS ÉLIGIBLES ET MONTANT

MONTANT VERSÉ EN DEUX FOIS : à l'entrée en seconde Bac professionnel « famille de métiers » et à l'entrée en première Bac professionnel de spécialisation

2^{DE} BAC PROFESSIONNEL «FAMILLE DE METIERS»

INTITULÉ	MONTANT
METIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION	130 €
METIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION	130 €
METIERS DE LA BEAUTE ET DU BIEN-ETRE	300 €
METIERS DE LA BEAUTE ET DU BIEN-ETRE	300 €
METIERS DE L'HOTELLERIE ET RESTAURATION	300 €
METIERS DE L'HOTELLERIE ET RESTAURATION	300 €
METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION NUMERIQUE DU BATIMENT	80 €
METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION NUMERIQUE DU BATIMENT	80 €
METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION NUMERIQUE DU BATIMENT	80 €
METIERS DES ETUDES ET DE LA MODELISATION NUMERIQUE DU BATIMENT	130 €
METIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	100 €
METIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	100 €
METIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	100 €
METIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	80 €
METIERS DE L'ALIMENTATION	150 €
METIERS DE L'ALIMENTATION	150 €
METIERS DE L'AGENCEMENT, DE LA MENUISERIE ET DE L'AMEUBLEMENT	200 €
METIERS DE L'AGENCEMENT, DE LA MENUISERIE ET DE L'AMEUBLEMENT	200 €
REALISATION D'ENSEMBLES MECANQUES INDUSTRIELS (REMI)	100 €
REALISATION D'ENSEMBLES MECANQUES INDUSTRIELS (REMI)	100 €
REALISATION D'ENSEMBLES MECANQUES INDUSTRIELS (REMI)	120 €
REALISATION D'ENSEMBLES MECANQUES INDUSTRIELS (REMI)	100 €
REALISATION D'ENSEMBLES MECANQUES INDUSTRIELS (REMI)	100 €
METIERS DE LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET MATERIELS	150 €
METIERS DE LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET MATERIELS	150 €
METIERS DE LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET MATERIELS	150 €
METIERS DE LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET MATERIELS	150 €
METIERS DE LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET MATERIELS	150 €
METIERS DE LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET MATERIELS	150 €
METIERS DE LA MAINTENANCE DES VEHICULES ET MATERIELS	150 €
METIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISEES	150 €

1^{RE} BAC PROFESSIONNEL «FAMILLE DE METIERS»

INTITULÉ	MONTANT
REALISATION DE PRODUITS IMPRIMES ET PLURIMEDIA OPTION A PRODUCTIONS GRAPHIQUES	50 €
REALISATION DE PRODUITS IMPRIMES ET PLURIMEDIA OPTION B PRODUCTIONS IMPRIMEES	50 €
METIERS DE LA COIFFURE	100 €
ESTHETIQUE COSMETIQUE: PARFUMERIE	100 €
CUISINE	150 €
COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION	150 €
TECHNICIEN GEOMETRE TOPOGRAPHE	100 €
TECHNICIEN DU BATIMENT OPTION A ETUDES ET ECONOMIE	100 €
TECHNICIEN DU BATIMENT OPTION ASSISTANT EN ARCHITECTURE	100 €
OUVRAGES DU BATIMENT METALLERIE	100 €
TRAVAUX PUBLICS	100 €
TECHNICIEN BATIMENT ORGANISATION REALISATION GROS ŒUVRE	100 €
AMENAGEMENT ET FINITION DU BATIMENT	100 €
INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE BATI	120 €
BOUCHER CHARCUTIER TRAITEUR	80 €
POISSONNIER ECAILLER TRAITEUR	80 €
ETUDE ET REALISATION D'AGENCEMENT	0 €
TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR	0 €
FONDERIE	0 €
TECHNICIEN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE	100 €
TECHNICIEN EN REALISATION DE PRODUITS MECANQUES OPT RSP	60 €
MICROTECHNIQUES	50 €
TECHNICIEN EN REALISATION DE PRODUITS MECANQUES OPT RMO	50 €
MAINTENANCE DES VEHICULES TOUTES OPTIONS	0 €
MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPT VOITURES PARTIC	0 €
MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION MOTOCYCLES	0 €
MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION A : MATERIELS AGRICOLES	0 €
MAINTENANCE MATERIELS OPTION B : MATERIELS DE CONSTRUCTION ET DE MANUTENTION	0 €
MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION C : MATERIELS D'ESPACES VERTS	0 €
PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION	50 €

PREMIER ÉQUIPEMENT PROFESSIONNEL

LISTE DES FORMATIONS ÉLIGIBLES ET MONTANT

MONTANT VERSÉ EN DEUX FOIS : à l'entrée en seconde Bac professionnel « famille de métiers » et à l'entrée en première Bac professionnel de spécialisation

2^{DE} BAC PROFESSIONNEL «FAMILLE DE METIERS»

INTITULÉ	MONTANT
METIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISEES	100 €
METIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISEES	100 €
METIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISEES	150 €
METIERS DE L'AERONAUTIQUE	150 €
METIERS DES TRANSITIONS NUMERIQUE ET ENERGETIQUE	150 €
METIERS DES TRANSITIONS NUMERIQUE ET ENERGETIQUE	150 €
METIERS DES TRANSITIONS NUMERIQUE ET ENERGETIQUE	150 €
METIERS DES TRANSITIONS NUMERIQUE ET ENERGETIQUE	150 €
METIERS DES TRANSITIONS NUMERIQUE ET ENERGETIQUE	150 €
METIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	100 €
METIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	100 €
METIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	150 €
METIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	100 €
METIERS DE LA RELATION CLIENT	100 €
METIERS DE LA RELATION CLIENT	100 €
METIERS DE LA RELATION CLIENT	100 €

1^{RE} BAC PROFESSIONNEL «FAMILLE DE METIERS»

INTITULÉ	MONTANT
PROCEDES CHIMIE EAU PAPIERS CARTONS	100 €
TECHNICIEN SCIERIE	50 €
MAINTENANCE DES SYSTEMES DE PRODUCTION CONNECTES	50 €
AERONAUTIQUE TOUTES OPTIONS	80 €
MAINTENANCE ET EFFICACITE ENERGETIQUE	50 €
SYSTEMES NUMERIQUES	0 €
METIERS DU FROID ET DES ENERGIES RENOUVELABLES	50 €
METIERS DE L'ELECTRICITE ET SES ENVIRONNEMENTS CONNECTES	50 €
INSTALLATEUR EN CHAUFFAGE? CLIMATISATION ET ENERGIES RENOUVELABLES	50 €
AGORA	50 €
LOGISTIQUE	50 €
OTM	50 €
CONDUITE TRANSPORT ROUTIER MARCHANDISES	70 €
METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A	0 €
METIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION B	0 €
METIERS DE L'ACCUEIL	0 €

MANUELS SCOLAIRES

MODE D'EMPLOI

JE SUIS...

LYCÉEN EN FORMATION DE NIVEAU
BAC MAXIMUM
ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN
LYCÉE GÉNÉRAL,
 OU **TECHNOLOGIQUE**
 public ou privé sous contrat, une MFR.

**En enseignement général
ou technologique**

(hors première et terminale technologiques STMG)

**OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?**
auvergnerhonealpes.fr


LES ÉTAPES À SUIVRE POUR RÉCUPÉRER GRATUITEMENT MES MANUELS SCOLAIRES DANS MON ÉTABLISSEMENT.

SECONDE


Je commande mon Pass'Région sur l'appli mobile ou en ligne dès le 6 juin 2023.

 » À l'issue de ma commande, **je dois activer mon espace bénéficiaire** en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis **je me connecte à mon espace bénéficiaire nouvellement créé sur l'appli mobile Pass'Région ou en ligne afin de définir le code secret de ma carte.**

Mon lycée m'informe de la date de la remise des manuels.

Sur présentation de mon Pass' et communication du code secret de ma carte, je récupère mes manuels dans mon lycée le jour prévu.

C'EST GRATUIT !

PREMIÈRE & TERMINALE


J'ai déjà un Pass'Région : mon établissement se charge de renouveler les avantages.

 » Je me rends ensuite dans mon espace bénéficiaire sur l'appli mobile ou **en ligne** pour définir le code secret de ma carte.

Mon lycée m'informe de la date de la remise des manuels.

Sur présentation de mon Pass' et communication du code secret de ma carte, je récupère mes manuels dans mon lycée le jour prévu.

C'EST GRATUIT !

MANUELS SCOLAIRES

MODE D'EMPLOI

JE SUIS...

LYCÉEN EN FORMATION DE NIVEAU
BAC MAXIMUM¹

ET MON ÉTABLISSEMENT EST UN
**LYCÉE GÉNÉRAL,
TECHNOLOGIQUE
OU PROFESSIONNEL**

public ou privé sous contrat, une MFR
ou une école de production.

**En enseignement
professionnel,
en 1^{re} et terminale
technologique STMG**

¹CAP, Bac professionnel (y compris agricoles), CPJEPS, BPJEPS,
3^e prépa-métiers, 3^e ou 4^e agricoles... - Hors apprentis.

**OÙ UTILISER
MES AVANTAGES ?**

auvergnerhonealpes.fr



LES ÉTAPES À SUIVRE POUR RÉCUPÉRER GRATUITEMENT MES MANUELS SCOLAIRES DANS MON ÉTABLISSEMENT ET UTILISER MON CRÉDIT DE 50€ CHARGÉ SUR MA CARTE.

SECONDE VOIE PROFESSIONNELLE



Je commande mon Pass'Région sur l'appli
mobile ou en ligne dès le 6 juin 2023.

» À l'issue de ma commande, je dois **activer mon espace bénéficiaire** en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis je **me connecte à mon espace bénéficiaire nouvellement créé sur l'appli mobile Pass'Région ou en ligne afin de définir le code secret de ma carte.**

PREMIÈRE & TERMINALE VOIE PROFESSIONNELLE ET PREMIÈRE STMG



J'ai déjà un Pass'Région :
mon établissement se charge de renouveler
les avantages.

» Je me rends ensuite dans mon espace bénéficiaire sur l'appli mobile ou en ligne pour définir le code secret de ma carte.



JE RÉCUPÈRE MES MANUELS

- 1 Mon lycée m'informe de la date de la remise des manuels.
- 2 Sur présentation de mon Pass' et communication du code secret de ma carte, je récupère mes manuels dans mon lycée le jour prévu. **C'EST GRATUIT !**
- 3 J'utilise l'avantage « manuels scolaires » de 50 € pour l'achat de consommables : cahiers détachables, cahiers d'activités et livrets pédagogiques non réutilisables.

Où ? Dans une librairie partenaire sur présentation de mon Pass'Région.
Je dois saisir le code secret de ma carte pour sécuriser la transaction.

MANUELS SCOLAIRES

MODE D'EMPLOI

AUTRES PUBLICS

BÉNÉFICIAIRE D'UN CRÉDIT SUR LEUR PASS'RÉGION :

- > jeunes en formation de niveau CAP ou BAC dans un établissement de formations sanitaires et sociales agréé par la Région (hors statut salarié)
- > jeunes en 1^{re} année d'une formation de niveau CAP ou BAC en IEM
- > jeunes en 2^e année ou terminale d'une formation de niveau CAP ou BAC en IEM
- > jeunes inscrits au CNED en formation générale, technologique ou professionnelle de niveau BAC maximum (inscription en cours réglementés)

OÙ UTILISER MES AVANTAGES ?

auvergnerhonealpes.fr



LES ÉTAPES À SUIVRE POUR ACQUÉRIR MES MANUELS SCOLAIRES.



Je commande mon Pass'Région sur l'appli mobile ou en ligne dès le 6 juin 2023.

» À l'issue de ma commande, je dois activer mon espace **bénéficiaire** en cliquant sur le lien d'activation contenu dans le mail que j'ai reçu, puis **je me connecte à mon espace bénéficiaire nouvellement créé sur l'appli mobile Pass'Région ou en ligne** afin de définir le code secret de ma carte.



J'ai déjà un Pass'Région : mon établissement se charge de renouveler les avantages.

» Je me rends ensuite dans mon espace bénéficiaire sur l'appli mobile ou en ligne pour définir le code secret de ma carte.



JE RÉCUPÈRE MES MANUELS

- 1 J'achète mes manuels scolaires avec mon crédit de 50 € chargé sur ma carte.
- 2 Où ? Dans une librairie partenaire sur présentation de mon Pass'Région. Je dois saisir le code secret de ma carte pour sécuriser la transaction.



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

